



CC de la Vallée de la Suippe (Siren : 245101035)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bazancourt
Arrondissement	Reims
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/10/2003
Date d'effet	17/10/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Yannick KERHARO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	19 rue Haguenin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51110 BAZANCOURT
Téléphone	03 26 49 72 70
Fax	
Courriel	ccvalleedelasuippe@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 575
-----------------------------	-------

Densité moyenne	85,96
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Auménancourt (215100223)	1 001
51	Bazancourt (215100389)	2 025
51	Boult-sur-Suippe (215100686)	1 710
51	Heutréguville (215102740)	403
51	Isles-sur-Suippe (215102799)	836
51	Saint-Etienne-sur-Suippe (215104423)	310
51	Warmeriville (215106121)	2 290

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>* Collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés.</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>* Création et gestion de centres d'apports volontaires des déchets.</i> - Autres actions environnementales <i>* Elaboration, mise en place et suivi d'actions concertées pour la reconquête de la qualité des eaux. * Aménagement et entretien de la Suippe. * Elaboration, gestion et animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Aisne-Vesle-Suippe".</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>* Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique d'intérêt communautaire. * Aménagement, entretien et gestion de friches industrielles d'intérêt communautaire.</i> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>* Actions de développement économique d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>* Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire.</i> - Etablissements scolaires <i>* Construction, entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires du 1er degré. * Prise en charge, pour la partie qui est de la responsabilité des communes, des investissements, de l'organisation et du fonctionnement des collèges d'enseignement secondaire de Bazancourt et de Witry-Les-Reims, ainsi que toutes les questions et activités périscolaires s'y rapportant.</i> - Activités péri-scolaires

* Construction, entretien et fonctionnement de structures pour les actions péri et extra-scolaires.
- Activités culturelles ou socioculturelles
* Construction, entretien et fonctionnement de structures d'accueil de la petite enfance. * Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). * Mise en oeuvre et gestion de programmes et d'animations en faveur de la jeunesse.
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
* Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- Constitution de réserves foncières
* Constitution et gestion de réserves foncières nécessaires aux aménagements communautaires. Elles peuvent être constituées soit sur le territoire de la Communauté de communes, soit sur d'autres territoires en vue de réaliser des échanges compensatoires pour développer les zones d'activités économiques et touristiques.
- Transport scolaire
* Organisation de second rang du transport scolaire des élèves du premier et du second degré. * Organisation et gestion de transports dans le cadre des compétences péri et extra-scolaires, accueil de la petite enfance et des actions en faveur de la jeunesse.
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
* Création et gestion de zones d'aménagement différé "Z.A.D." et exercice du droit de préemption dans le périmètre desdites Z.A.D. sur les secteurs déclarés d'intérêt communautaire.
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
* Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire, y compris leurs dépendances, dès lors qu'elles relient au moins deux communes membres ou zones agglomérées de la Communauté de communes.
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
* Conduite de la préfiguration du Pays rémois, l'élaboration, la révision et le suivi de la Charte de Pays.
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
* Aménagement numérique du territoire (haut débit, fibre optique...) : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux électroniques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication.
- NTIC (Internet, câble...)
* Aménagement numérique du territoire (haut débit, fibre optique...) : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux électroniques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication.
- Autres
* Soutien financier à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais. * Prestation de services de travaux ou de secrétariat à la demande et pour le compte de collectivités ou d'établissements publics. * La Communauté de Communes pourra, à titre exceptionnel et sous certaines conditions, à la demande des communes membres, assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux propres à ses communes. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat Mixte du Nord Rémois (200029239)	SM ouvert	242 581
51	Syndicat mixte d'étude et de programmation de la région urbaine rémoise (SIEPRUR) (255101974)	SM fermé	292 033

51	Syndicat mixte de Collecte des Déchets Ménagers Plaine et Montagne Rémoises (SYCODEC) (255102675)	SM fermé	44 337
51	Syndicat Mixte scolaire de Bazancourt et Witry-les-Reims (255101057)	SM fermé	16 608

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)